



JE PROTÈGE MON ÉCOLE PUBLIQUE



Photo : Frédérique Lecourt

Le mouvement *Je protège mon école publique* célébrait la semaine dernière son 1^{er} anniversaire. Le mouvement a mobilisé plus de 115 000 participants dans les chaînes humaines partout au Québec pour dénoncer le sous-financement de l'école publique. Rendez-vous dans la section *À ne pas manquer* du site de l'Alliance afin de signer la carte virtuelle pour émettre un vœu pour l'école publique! *Sur la photo, les parents instigateurs du mouvement, à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf.*

1^{er} MAI



Photo : Roxanne Messier

L'Intersyndicale-CSDM a souligné la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs en participant à la manifestation *On a le Québec à cœur!*

du 4 au 11 mai
VOTONS



AVEZ-VOUS VOTÉ?

Le scrutin électronique sera fermé à compter de 23 h 59, le mercredi 11 mai.

NOTRE DIVERSITÉ

Le 17 mai prochain sera soulignée la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Pour cette occasion, le Comité des alliées et alliés pour la diversité sexuelle de la FAE tiendra une activité qui permettra de réunir des membres des huit syndicats affiliés. Cet événement permettra aux participantes et aux participants de s'informer et de se sensibiliser aux réalités des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transidentitaires (LGBT), afin qu'elles et qu'ils puissent prendre une part plus active à la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Ce genre d'événement est d'une grande importance dans le milieu de l'éducation, car, il faut l'avouer, il y a encore bien du chemin à faire pour contrer les nombreux préjugés. En effet, les réalités des personnes LGBT ne sont malheureusement pas encore toujours bien comprises par leur entourage.

DES CHIFFRES QUI PARLENT

Selon un sondage effectué l'an dernier par la firme Léger Marketing auprès de membres de la FAE, 29% des personnes répondantes croient qu'une personne peut choisir et changer son orientation sexuelle si elle le souhaite... Il en ressortait également qu'il était très difficile de faire accepter sa transsexualité dans le milieu de l'enseignement. Fort heureusement, dans ce même sondage, environ 93% des personnes répondantes se sont dites plutôt à l'aise avec l'homosexualité et seulement 5% ont déclaré être plutôt mal à l'aise. Un sondage réalisé en 2006 indiquait que 25% des personnes sondées étaient plutôt mal à l'aise avec l'homosexualité. Nous pouvons donc constater une nette progression en moins de 10 ans.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Ces avancées n'ont pu se faire que grâce à l'énorme travail d'information et de sensibilisation accompli notamment par le comité des gais et lesbiennes mis sur pied par l'Alliance en 1995, qui porte maintenant le nom de Comité diversité et identité LGBTQIA. Une fois de plus, l'Alliance a fait montre de sensibilité et d'avant-gardisme, en reconnaissant le droit à la diversité des orientations ou des identités sexuelles. Notre élan a contribué à la création par le Congrès, en 2013, du Comité des alliées et alliés pour la diversité sexuelle à la FAE.

En tant que profs, nous jouons un rôle primordial dans la transmission de valeurs et dans l'enseignement de l'ouverture aux autres, pour que nos écoles et nos centres soient exempts d'homophobie et de transphobie. Ensemble, nous devons également soutenir tous nos collègues enseignants et tous les élèves, jeunes et adultes, qui pourraient être victimes de préjugés.

— **BIS**
35

Cependant, bien que nous puissions compter sur différents organismes comme le Groupe de recherche et d'intervention sociale (GRIS-Montréal) pour nous guider dans nos actions, nous ne sommes pas tous outillés de la même façon pour faire face aux situations ou aux idées préconçues de certains collègues, élèves ou parents. C'est précisément un des rôles du Réseau des alliées et des alliés qui voit à diffuser et à partager de l'information portant sur le respect de la différence et des diversités sexuelles, en plus de proposer des activités dans les établissements, puisque l'homophobie et la transphobie sont l'affaire de tous.

Une chose est certaine, notre profession est investie d'une responsabilité sociale fondamentale : celle d'offrir **l'égalité des chances et les meilleures conditions d'apprentissage et d'exercice pour toutes et tous**. Et notre combat pour la défense de l'école publique montréalaise, où se trouve nécessairement une plus grande diversité de tous genres, est d'autant plus justifié et mérite qu'on y mette toutes nos énergies, pour la reconnaissance et le respect de nos différences!

Je suis fière de faire partie d'une organisation qui vise l'inclusion de toutes et tous. Le syndicalisme ne se limite pas qu'à veiller à l'application de conventions collectives. À l'Alliance, comme à la FAE, nous défendons ardemment les valeurs d'égalité, de pluralisme, de pacifisme et de justice sociale. C'est ainsi que nous bâtissons, ensemble, une société meilleure pour toutes et tous, ouverte, accueillante et respectueuse de la différence.

● Catherine Renaud, présidente



LA BONNE DIRECTION

C'est celle qui conduit à destination et non celle dont la route est pavée de bonnes intentions.

LES FAITS — Dans le processus de répartition des fonctions et responsabilités, la direction d'une école primaire a attribué une tâche à une enseignante, mais n'a pas respecté les critères auxquels elle avait elle-même adhéré lors de la démarche consensuelle au CPEPE. Selon ces critères, c'est une autre tâche qu'elle aurait dû attribuer à cette enseignante. Lorsque les membres du CPEPE ont interpellé la direction à cet effet, elle a admis qu'elle avait mal appliqué les critères. Comme elle avait déjà attribué cette dernière tâche à une autre enseignante, elle a déclaré qu'elle ne pensait pas pouvoir revenir sur sa décision.

LE RECTIFICATIF — Ce qu'il est nécessaire de comprendre ici, c'est que l'attribution des tâches individuelles d'enseignement qui se fait en avril est provisoire et la direction peut revenir sur sa décision, qui doit respecter les critères préalablement établis. C'est d'ailleurs ce que la [clause 5-3.21, section 3](#), établit noir sur blanc : « Deux jours ouvrables avant la date limite prévue pour le désistement et la mutation libre, la direction répartit provisoirement les tâches d'enseignement... ». Le fait que la direction ait remis un petit formulaire indiquant à chacun sa tâche d'enseignement ne constitue pas une garantie que cette tâche sera effectivement celle qu'on aura en août. Ouvertures ou fermetures de classes, départ ou arrivée de certains enseignants, erreurs dans l'application des encadrements, voilà quelques-uns des événements pouvant contraindre la direction à apporter des modifications dans la répartition qui avait d'abord été effectuée.

Dans ce cas-ci, la direction a admis son erreur et elle a par la suite procédé à sa correction en attribuant convenablement les tâches selon les critères.



Chrystian Barrière, conseiller

ÉDUCATION DES ADULTES — CONFECTION ET RÉPARTITION DES TÂCHES AFFECTATIONS ET MUTATIONS



Les membres de l'éducation des adultes reçoivent cette semaine un Guide syndical intitulé *Affectations et mutations*. Ce guide présente le processus de sécurité d'emploi pour les enseignantes et enseignants réguliers (permanents et en voie de permanence) et explique le mécanisme complet de confection et de répartition des tâches dans ce secteur, incluant la détermination des critères généraux de répartition des fonctions et responsabilités.



Chantal Forcier, conseillère

Le BIS est publié chaque semaine par le Service des communications

Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher • Impression : Réjean Allie

8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756

CHAÎNE HUMAINE INTERSYNDICALE MERCREDI À LA CSDM

Les plans d'effectifs 2016-2017, un maillon important du budget de la CSDM, seront adoptés ce mercredi 11 mai au Conseil des commissaires.

L'Intersyndicale-CSDM convie tous les membres des cinq syndicats à participer **dès 16 h** à la chaîne humaine qui entourera le 3737, rue Sherbrooke Est, afin de démontrer l'importance de sauvegarder tous les services offerts à la commission scolaire. Pour le bien commun, il est primordial de revaloriser l'école publique et d'y réinvestir.

Inspiré du mouvement *Je protège mon école publique*, ce geste pacifique, politique et syndical vise à envoyer le message que nous bloquerons toutes les voies qui pourraient mener à de nouvelles coupes budgétaires à la CSDM.

Les militantes et militants pourront se sustenter aux BBQ installés sur place.

C'EST UN RENDEZ-VOUS !



Roxanne Messier, vice-présidente
Martin Bibeau, vice-président
Yves Parenteau, conseiller

AVIS DE DÉCÈS

Nous avons le regret de vous informer du décès de monsieur Mohammed Rekada, enseignant de mathématique au secondaire, à l'école FACE depuis 2010, survenu le 29 avril dernier. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses collègues de travail.



ÉDUCATION DES ADULTES RAPPELS

REPORT DE VACANCES

Les profs réguliers qui souhaitent travailler à leur centre durant la session d'été doivent faire leur demande **au plus tard le 27 mai 2016** en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Ce formulaire est disponible dans *Adagio* (sri.csdm.qc.ca) sous la rubrique *Gestion des personnes / Conditions de travail / Personnel enseignant / Information administrative / Tous les secteurs*. Pour plus de détails, consulter le [BIS](#) numéro 33 du 25 avril 2016.

VÉRIFICATION DES LISTES

Vous avez **jusqu'à 16 h le mardi 24 mai** pour faire parvenir à l'Alliance, par télécopieur (514 384-5756), votre feuille de contestation dans le cadre de l'opération de vérification des listes de priorité d'emploi, de rappel et

d'élargissement de champs. N'oubliez pas d'y joindre les pièces justificatives. Il est à noter que vous pouvez consulter les listes préliminaires sur SAI ou au babillard de votre centre.

ASSEMBLÉE DE PLACEMENT SESSION D'ÉTÉ 2016

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'à 23 h 59 le 27 mai** pour remplir le questionnaire sous l'onglet *Fiche signalétique* sur SAI (sai.csdm.qc.ca) pour participer à l'assemblée de placement du 11 juin, à la cafétéria de l'école Père-Marquette. Seuls les profs ayant rempli leur questionnaire seront convoqués à cette assemblée. Pour plus de détails, consultez le [BIS](#) numéro 34 du 2 mai.



Chantal Forcier, conseillère

— ALLIANCE
DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

